

Victoriaville conserve sa certification 4 fleurons pour ses efforts de verdissement

Victoriaville, le 17 décembre 2025 — La Ville de Victoriaville a de nouveau reçu une certification 4 fleurons lors de la 20e cérémonie de dévoilement de la classification horticole des municipalités organisée par la Corporation des Fleurons du Québec. Obtenue pour la première fois en 2009, cette certification témoigne de l'engagement de la Ville pour l'embellissement horticole durable de son territoire.

« Le maintien de nos 4 fleurons souligne le travail soutenu de l'organisation pour assurer une gestion durable de nos espaces verts. Je tiens à féliciter l'ensemble du personnel municipal qui joue un rôle essentiel dans l'atteinte de nos objectifs », indique le maire de Victoriaville, Vincent Bourassa.



Francis Dubois, chef de divisions au Service des travaux publics et Raoul Pascal, directeur général adjoint

L'excellente note obtenue par la Ville s'explique en partie par la mise en œuvre de son plan d'augmentation de la canopée, qui a permis la plantation de 9 499 arbres sur le territoire en 2024. L'adoption de [l'approche 3-30-300](#) favorise la biodiversité, améliore le bien-être de la population et contribue à rendre les milieux urbains plus durables. Victoriaville s'est également distinguée par la qualité de ses aménagements horticoles et par l'entretien régulier de ses différents espaces verts.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À propos des Fleurons du Québec

Les Fleurons du Québec ont pour mission de reconnaître et d'encourager les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. Pour évaluer les municipalités, les classificateurs parcourent 60% du territoire et évaluent les lieux publics, institutionnels, commerciaux et privés qui sont visibles par le public. L'évaluation des aménagements paysagers se fait au moyen d'une grille qui comprend plus de 1000 critères. La cote de classification horticole des fleurons va de 1 à 5 et est valable pour une durée de trois ans.

— 30 —

SOURCE

Charles Verville – Chef de Division des communications

Service des communications et des relations citoyennes

819 758-6419, poste 3276

charles.verville@victoriaville.ca

Service des communications et des relations citoyennes

1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370

Victoriaville (Québec) G6P 6T2

Victoriaville.ca